

## Forêt rare de la Baie-à-l'Original

Frêne noire à frêne rouge

### Écosystème forestier exceptionnel de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

#### EN QUOI CET ÉCOSYSTÈME EST-IL EXCEPTIONNEL ?

La présence du frêne rouge aussi loin au nord de son aire de répartition géographique habituelle constitue un phénomène très exceptionnel. Le frêne rouge (ou frêne de Pennsylvanie) est généralement associé aux érablières riches du sud de la vallée du Saint-Laurent. On considère qu'il se raréfie dès qu'on remonte la rivière des Outaouais. Ainsi, comment s'explique la présence de cette espèce méridionale en Abitibi, aux portes de la grande forêt boréale ?

On croit aujourd'hui que les peuplements isolés d'espèces méridionales, comme la frêne noire à frêne rouge de la baie à l'Original, sont l'héritage d'une migration vers le nord des essences feuillues qui a eu lieu lors de la dernière période glaciaire. La répartition du frêne rouge aurait atteint son amplitude maximale il y a un peu plus de 3000 ans. Favorisées dans leur expansion par la richesse des dépôts argileux et calcaires de l'Outaouais, du Témiscamingue et de l'Abitibi, les frênaies auraient ensuite régressé avec le refroidissement du climat. Elles se seraient confinées dans les niches écologiques qui leur sont le plus favorables, soit les terrasses argileuses des plaines inondables, en bordure des lacs et des cours d'eau.

Le frêne est très résistant aux inondations saisonnières, ce qui lui donne un avantage par rapport aux feuillus plus sensibles comme l'érable à sucre. De plus, le frêne réagit particulièrement bien aux blessures qui lui sont infligées par les glaces flottantes lors des crues printanières en produisant rapidement des rejets de souche. C'est une essence pionnière, à croissance rapide, également capable de se régénérer par voie de graines lorsque des ouvertures sont créées sur des platières en raison de catastrophes naturelles.

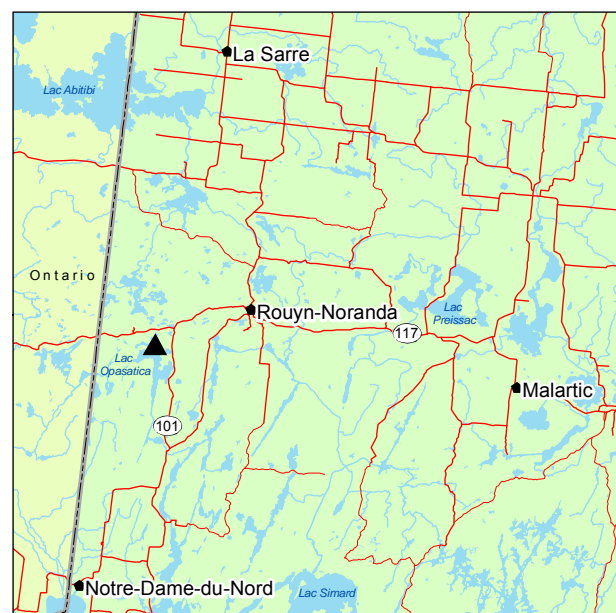
Aujourd'hui, les plus récentes données d'inventaire indiquent que les frênaies à frêne rouge ne dépassent guère le domaine de l'érablière à tilleul. On peut prétendre que le frêne rouge s'est établi le long de la rivière des Outaouais et qu'il a pu migrer par la suite pour atteindre la rivière Kinojévis, en Abitibi. Les frênaies à frêne rouge sont rares en amont du lac des Deux Montagnes. Le site de la

baie à l'Original est donc situé à plus de 300 km au nord de la limite connue des frênaies à frêne rouge.

#### PORTRAIT SOMMAIRE DE LA FORÊT RARE DE LA BAIE-À-L'ORIGINAL

Cette forêt rare occupe une superficie de 26 ha à environ 25 km au sud-ouest de Rouyn-Noranda. Elle fait partie du sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune de l'Ouest. Le paysage environnant est plutôt plat et comporte de nombreux plans d'eau importants. Le lac Opasatica fait partie d'un bassin secondaire de la rivière des Outaouais, bassin dans lequel il aboutit par les lacs Rémigny et des Quinze.

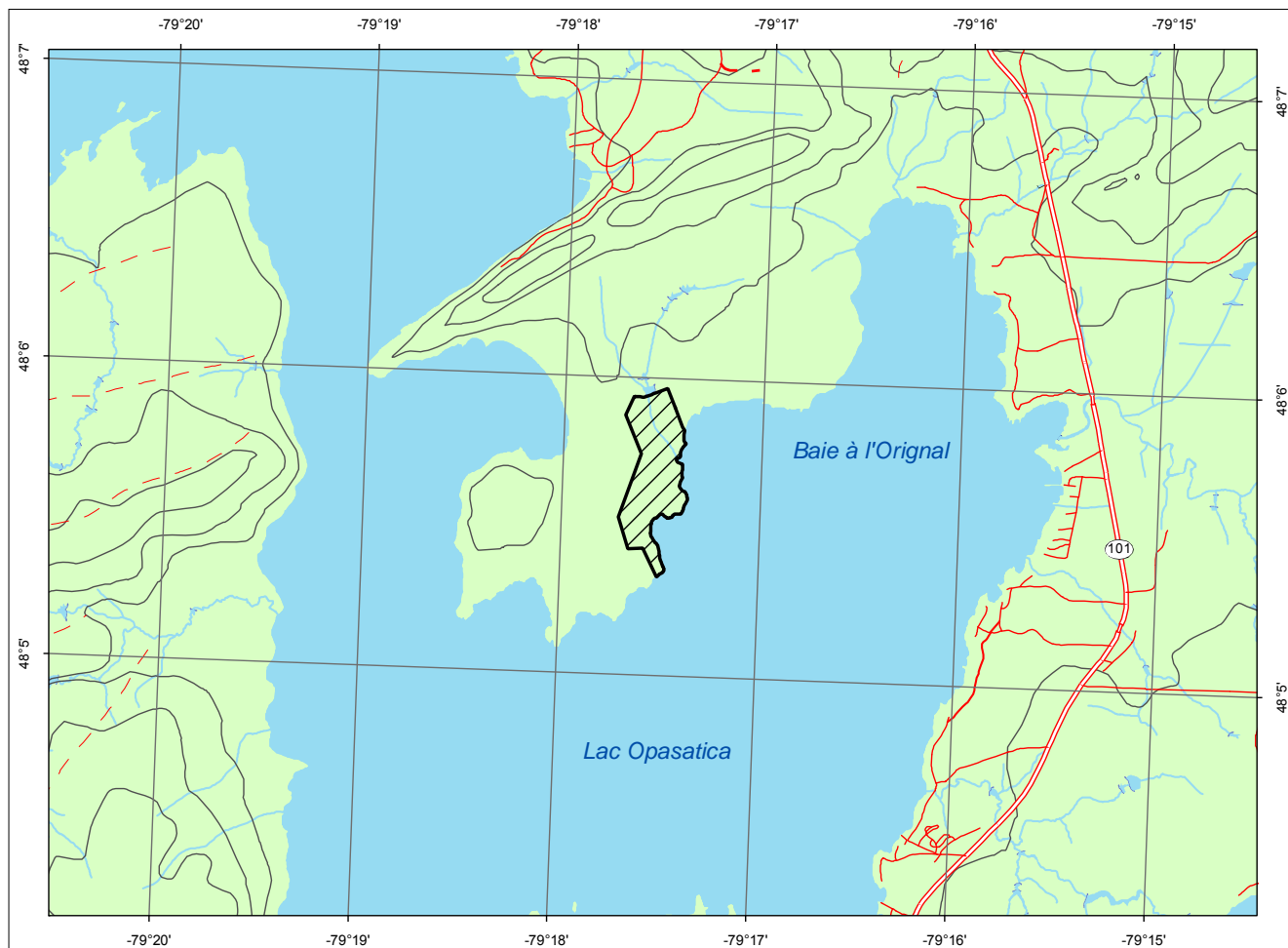
La forêt de la baie à l'Original occupe une plaine alluviale inondable en bordure d'un lac et elle est traversée par un petit cours d'eau. Elle repose sur un dépôt glaciolacustre mal drainé, et la nappe phréatique affleure à certains endroits. Les sols sont aussi inondés lors de la fonte des neiges et demeurent imparfaitement drainés en été en raison de la texture argileuse du dépôt. Les frênes bénéficient néanmoins de conditions propices à leur survie, particulièrement en raison de la richesse relative des dépôts fins.



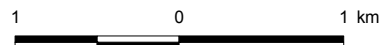
▲ Forêt rare de la Baie-à-l'Original

La forêt comporte une structure équiennée et est âgée d'environ 70 ans. Le couvert arborescent compte une forte proportion de frênes noirs, le frêne rouge étant surtout présent en sous-étage. Les arbustes et les herbacées témoignent également de la richesse de la station et de ses conditions subhydriques. En plus du frêne noir, du

frêne rouge et de l'orme d'Amérique, on trouve parmi les arbustes *Alnus incana rugosa*, *Viburnum opulus* subsp. *trilobum*, *Ilex verticillata* et *Cornus stolonifera*. Parmi les herbacées, on note *Onoclea sensibilis*, *Thalictrum pubescens*, *Carex* sp., *Rubus pubescens* et *Iris versicolor*.



 Forêt rare de la Baie-à-l'Original  
Cartographie : ministère des Ressources naturelles et de la Faune



**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :**

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Direction de l'environnement et de la protection des forêts  
880, chemin Sainte-Foy, 6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 4X4  
Téléphone : 418 627-8646  
Télécopieur : 418 643-2368  
Courriel : [depf@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:depf@mrnf.gouv.qc.ca)  
Site Internet : [www.mrnf.gouv.qc.ca](http://www.mrnf.gouv.qc.ca)  
N<sup>o</sup> publication : DEF-204 F-195

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue  
70, avenue Québec  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1  
Téléphone : 819 763-3388  
Télécopieur : 819 763-3216  
Courriel : [abitibi-temiscamingue@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:abitibi-temiscamingue@mrnf.gouv.qc.ca)

Dossier n<sup>o</sup> 1289

Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante : [www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-ecosystemes.jsp](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-ecosystemes.jsp)